

Analyse Durable Flocon Vert – Station des Rousses

Août 2017

Yohan Salmon - Mountain Riders



Membres du comité de labellisation du label Flocon Vert



Objectifs du document

L'« Analyse Durable » vise à évaluer les engagements et actions de la destination touristique de la Station des Rousses au vu du cahier des charges « Flocon Vert », version 2017. Cette analyse repose sur les réponses au questionnaire « Flocon Vert » collectées entre avril et août 2017, auprès des parties prenantes de la destination et grâce au soutien de compilation de Ronan Cailleaud, responsable QSE de la Sogestar.

La présente analyse s'appliquant à un renouvellement de labellisation Flocon Vert, elle souhaite mettre en lumière les éléments en accord avec le nouveau cahier des charges et ceux en décalage. L'objectif de ce document est également de préconiser des actions cohérentes pour agrémenter la démarche globale de développement durable à l'œuvre sur la destination. Ce document sert de préparation et de support au travail de l'auditeur et du comité de labellisation Flocon Vert, il ne présage en rien de l'attribution définitive du label.

Camille Rey-Gorrez - Directrice Mountain Riders

Chambéry – le 22 août 2017

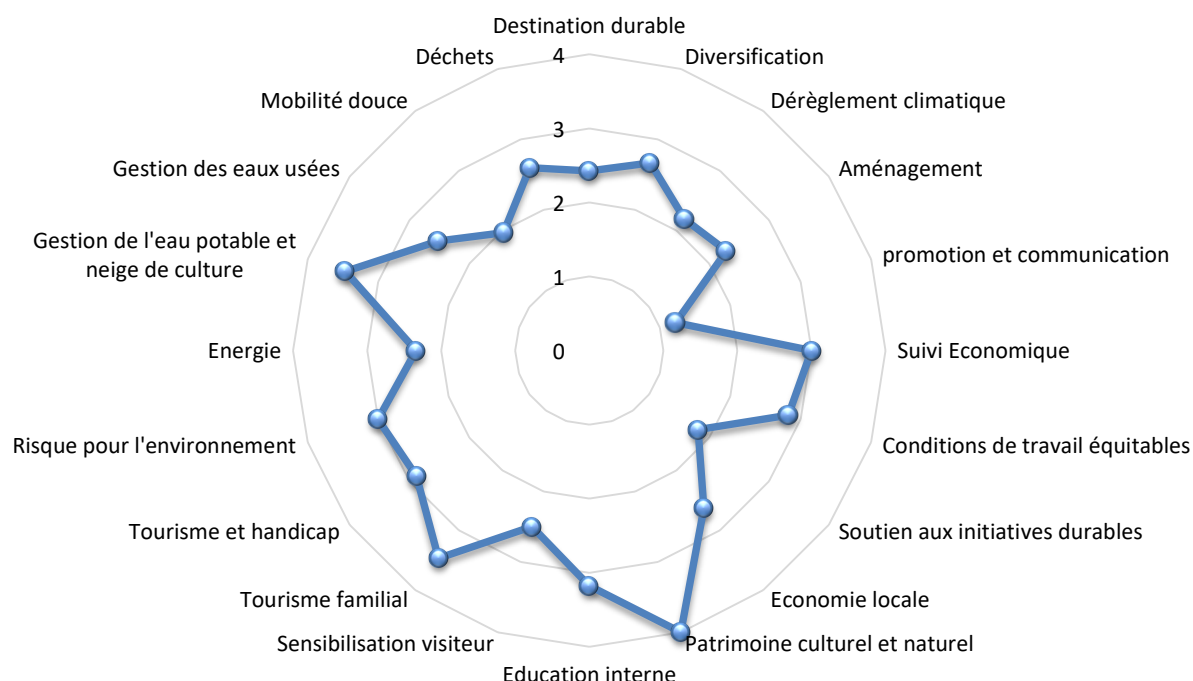
Etiquette d'évaluation Flocon Vert

Etiquette Flocon Vert	
Gouvernance et destination	a-B-c-d
Economie locale	a-B-c-d
Socio-culturel	A-b-c-d
Environnement et ressources	a-B-c-d

Après analyse globale des niveaux d'engagement de la station des Rousses (cf. tableur excel pour visualiser le système de notation), la station des Rousses obtient l'étiquette ci-dessus. Cette étiquette vous permet de visualiser votre niveau de performance sur chacune des quatre thématiques. Pour être labellisé Flocon Vert, une destination doit obtenir au moins un A à une thématique et ne pas obtenir de C ou de D¹. **En l'état la station des Rousses est, a priori, conforme aux exigences du Flocon Vert.** Toutefois, certains critères devront être confirmés à l'audit car certaines informations partielles ne nous ont pas permis de qualifier avec certitudes votre niveau de performance. Ainsi cette étiquette pourrait évoluer à la hausse ou la baisse suite à l'audit.

Pour un second niveau de lecture par critère, nous vous proposons le diagramme ci-dessous. Comme indiqué dans le cahier des charges, chaque critère est évalué selon 4 niveaux d'engagement. Vos réponses ont été confrontées à ces niveaux d'engagement pour vous positionner sur l'un d'entre eux. Nous vous encourageons à utiliser cet indicateur synthétique comme un outil d'amélioration continue

Niveau d'engagement par critère du label Flocon Vert



¹ Voir note technique en annexe pour un descriptif détaillé du système d'évaluation du label Flocon Vert

GOVERNANCE / DESTINATION

G1_ DESTINATION DURABLE

La station possède une stratégie active et partagée pour orienter et suivre son développement vers un développement soutenable

Synthèse avis Mountain Riders : Une stratégie de destination active et partagée par les principaux décideurs et gestionnaires est en place sur le territoire. Elle prend la forme de divers programme, engagements stratégique de long terme et plan d'action. Les engagements semblent aller dans le sens d'un développement touristique moins impactant pour l'environnement. L'énergie, la mobilité et le développement de l'éco-tourisme y trouvent bien leur place. Un système de suivi et d'évaluation des plans d'actions, plus ou moins précis et engagé, est aussi cours. Nous manquons toutefois d'informations sur les moyens financiers et humains mobilisés : sont-ils à la hauteur des engagements stratégiques pris ?

Les habitants n'ayant pas de rôle politique, les socioprofessionnels et les associations locales semblent toutefois absents des instances de pilotage de cette stratégie. Nous recommandons fortement de travailler la participation citoyenne car elle est un point fort de réussite et d'acceptabilité de cette nécessaire transition vers la durabilité.

Indicateur : Stratégie (GSTC-A1)

La destination a formulé, et met en œuvre, une stratégie pluriannuelle à l'échelle de la destination qui est accessible au grand public et adaptée à sa taille, qui tient compte des questions d'ordre environnemental, économique, social, culturel, esthétique et liées à la qualité, la santé et la sécurité, et qui a été élaborée en mettant la population à contribution

Avis Mountain Riders : Le contrat station est précis en termes d'actions, d'objectifs et de moyens de suivi. L'évaluation du précédent contrat station en atteste. Le poste de coordinateur du contrat station est réconfortant en la matière.

La charte du PNR semble précise en termes d'objectifs. A savoir si bien suivi sur le territoire : oui d'après l'exemple du PLU des Rousses. Besoin de 2 ou 3 autres exemples sur la diversification des activités touristiques (éco-tourisme) et sur la production locale d'EnR.

Des plans d'action par territoire, puis thématique/enjeu, puis structure, ou par lieu d'intérêt naturel s'imbriquent. Quid de l'imbrication des instances de suivi entre elle (optimisation, passerelles, connaissances) ?

Indicateur : Comité de suivi fonctionnel (GSTC-A2) (FV-0)

La destination s'appuie sur un organisme, un département, un groupe ou un comité efficace qui est chargé de coordonner les efforts en faveur d'un tourisme durable et qui mobilise des acteurs du secteur privé et du secteur public. Ce groupe est adapté à la taille et à la dimension de la destination. Il a des responsabilités précises vis-à-vis du suivi du label Flocon Vert et des moyens pour assurer la supervision et la mise en œuvre lui permettant de traiter les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels. Les activités du groupe sont financées de manière adéquate.

Avis Mountain Riders : L'existence d'instances de suivi des différents plans d'action est démontrée. L'implication de la sogestar dans le suivi de ces plans d'action est peu visible dans les commentaires. Tout comme la participation d'autres acteurs privés type commerçants, associations, habitants.

Pour le comité FV : Au vu du rôle auto-indiqué de suivi de la stratégie de 'durabilité' de la destination, la fréquence de rencontre et/ou le fonctionnement nous semble à optimiser. Réflexions possibles sur son fonctionnement et son efficacité, notamment au regard de son objectif d'ouverture aux acteurs de la station, d'infusion dans les plan d'actions du contrat station, du SCoT et de l'iso 14 001. Ne faudrait-il pas intégrer le suivi du FV dans le Contrat Station ?

Indicateur : Amélioration continue – suivi (GSTC-A3)

La destination dispose d'un système pour assurer le suivi des questions d'ordre environnemental, économique, social, culturel, liées au tourisme et aux droits de l'homme, pour faire rapport publiquement sur ces questions et y faire face. Le système de suivi est soumis, à intervalles périodiques, à un examen et à une évaluation.

Avis Mountain Riders : Ok pour tableau de bord Flocon Vert, issu du travail d'analyse durable et d'audit - vu en réunion.

Ok pour amélioration continue liée à l'activité d'exploitation du domaine par la Sogestar via processus ISO 14 001. Toutefois nous aimerions lire ici les ramifications avec la stratégie globale de durabilité du territoire. Et l'ouverture possible: comment une gestion raisonnée du domaine Sogestar permet de servir l'objectif de durabilité sur le long terme, notamment diversification, sensibilisation des diverses parties prenantes, etc.

PNR : quel processus d'évaluation prévue? Des indicateurs d'évaluation sont-ils déjà en cours de renseignement afin d'anticiper les échéances ?

Indicateur : Participation publique (GSTC-B3 et B4)

La destination a mis en place un système encourageant la participation publique à l'aménagement de la destination et à la prise des décisions sur une base permanente.

Avis Mountain Riders : Sur la question de l'implication et la participation des acteurs locaux aux décisions stratégiques de fonctionnement de la destination, le Flocon Vert souhaite aller plus loin que le minimum requis par la loi. En effet, nous pensons qu'une participation satisfaisante des différents acteurs du territoire est une valeur ajoutée forte pour la durabilité et la résilience de la destination. Pour cela certains aspects sont incontournables : favoriser les condition d'expression de ce qui fait consensus et ce qui fait dissensus, une variété des canaux d'expression pour favoriser la prise de parole de chacun, une prise en compte des apports de la participation aux étapes clés de la stratégie de développement durable.

Indicateur : Exploitation des remontées mécaniques (FV-38)

Une démarche globale de qualité et de durabilité est engagée au sein de l'exploitant des remontées mécaniques. Cette démarche est publiée et accessible au grand public. Elle peut faire l'objet de certifications (ISO 9001 – 14001 – 50001, 26 000, Green Globe...)

Ok pour présence d'un SME et de moyens pour le mettre en œuvre, le suivre. Toutefois nous aimerions lire ici les ramifications avec la stratégie globale de durabilité du territoire : comment une gestion raisonnée du domaine sogestar permet de servir l'objectif de durabilité sur le long terme, notamment diversification touristique, changement de comportement des employés, lien avec le contrat station.

Pour valider le dernier niveau, il faudra mettre en place une politique volontariste de formation des chefs de services au développement durable ou RSE et des actions localisés pour une mobilité groupé des employés vers les lieux de travail (ex : navettes RM)

G2_DIVERSIFICATION

La station travaille à l'atténuation de la variabilité saisonnière.

Indicateur : Stratégie 4 saisons (GSTC-A4)

GSTC : La destination affecte des ressources aux mesures d'atténuation de la variabilité saisonnière du tourisme, selon qu'il convient. Elle s'efforce de trouver un équilibre entre les besoins de l'économie locale, de la communauté, des cultures et de l'environnement en vue d'identifier des créneaux porteurs pour le tourisme toute l'année durant.

Avis de Mountain Rides : Bien avec espaces des mondes polaires + activités nautiques + autres activités d'été + activité d'hiver alternatives au tout ski.

G3_DEREGLEMENT CLIMATIQUE

La station est engagée dans des processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation durable au changement climatique.

Indicateur : Adaptation climatique (GSTC-A5)

GSTC : La destination a un système pour identifier les risques et les possibilités associées aux changements climatiques. Ce système encourage les stratégies d'adaptation aux changements climatiques en ce qui concerne le développement, le choix des sites, la conception et la gestion des installations. Il contribue à la durabilité et à la résilience de la destination ainsi qu'à la sensibilisation du public aux questions climatiques en s'adressant aux résidents comme aux touristes.

Indicateur : Réduction GES (GSTC-D4)

La destination a un système en place pour encourager les entreprises à mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre, en assurer le suivi, les limiter à un minimum, en rendre compte publiquement et prendre des mesures d'atténuation, dans toutes les facettes de leur activité (y compris les émissions émanant des fournisseurs de services).

Avis Mountain Rides : Intégrer un PCAET et un TEPcv est encourageant et fait office de cadre. Pour qualifier le niveau, nous attendons toutefois votre vision des choses et les actions/réalisations concrètes sur la destination.

Indicateur : Manque de neige (FV-nouveau)

La destination a défini collectivement un processus permettant de faire face aux éventuels manques de neige (proposition d'activités hors neige, animations, ouverture partielle, production ou acheminement de neige). Ce processus est transparent et communiqué au grand public, il détaille les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de l'option choisie.

Avis Mountain Rides : Niveau satisfaisant d'activités alternatives et énergie déployée pour continuer dans ce sens.
Mode de décision actuel (élus) satisfaisants? Vis-à-vis concertation et vis-à-vis emploi et réactivité demandée
Quelle pression des élus pour fabrication amont de plein de neige de culture? Vis à vis économie et impact écologique.

G 4_AMENAGEMENT

La destination respecte la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace

Synthèse : La commune des Rousses s'est dotée d'un PADD et d'un nouveau PLU aux objectifs volontaristes en matière d'aménagement durable et de mobilité douce. Le PNR du Haut Jura s'est doté d'un SCoT dont les objectifs importants de développement durable sont supposés s'impliquer à tout nouveau document d'urbanisme des communes de la destination. Toutefois nous manquons d'information sur l'état actuelle de cette compatibilité pour les communes de Bois d'Amont, Lamoura et Prémanon. Sur la problématique de remise en tourisme de l'immobilier de Loisirs, la complexité de la problématique est certes un frein à la baisse des lits froids, mais des outils d'incitation existent. La réduction de l'impact paysager des infrastructures touristiques semblent être maîtrisé depuis longtemps.

Indicateur : Politique d'aménagement (GSTC-A7)

La destination dispose de directives, d'une réglementation et/ou de politiques volontaristes en matière d'aménagement du territoire qui imposent d'évaluer l'impact environnemental, économique et social et qui inscrivent dans une logique durable l'occupation des sols, la conception, la construction et la démolition des espaces, la préservation de la biodiversité. Les directives, la réglementation et/ou les politiques visent à protéger les ressources naturelles et culturelles. Elles ont été élaborées avec l'apport local des populations et à l'issue d'un processus rigoureux d'analyse. Elles sont publiques et sont appliquées.

Avis Mountain Riders :

Nous manquons d'information sur la conformité des documents d'urbanisme de Lamoura, Prémanon et Bois d'amont vis-à-vis du SCoT et de la loi grenelle II

PNR comme porteur du SCOT est rassurant vis-à-vis des objectifs de développement durable du cahier des charges. Le PNR déclare émettre des avis sur les documents d'urbanisme de ses communes.

Pour atteindre le niveau supérieur d'engagement, quid de l'implication de divers acteurs du territoire dans l'enquête publique du SCoT et du choix de leur intégration ponctuelle dans divers étapes clés de la mise en œuvre concernant la station des Rousses.

Indicateur : Remise en tourisme de l'immobilier de loisir (FV-14)

La destination privilégie la réhabilitation des bâtiments anciens plutôt que la création de nouvelles résidences secondaires avec un programme d'incitation à la remise en tourisme de l'immobilier de loisirs

Avis Mountain Riders : Très bien d'établir des conditions de densification dans les documents d'urbanisme. Toutefois, les deux niveaux précédents devraient être validés à notre sens. Des pistes de travail existent : Bien connaître son parc de logements touristiques en se dotant d'un observatoire, avantage fiscal autre qu'impôts locaux pour les propriétaires privés jouant le jeu de la location, Organisation de session de formation des propriétaires aux bienfaits de la rénovation, subvention d'une partie des travaux de rénovation par une SEM en échange d'une commercialisation.

Indicateur : Réduction de l'impact paysager (FV-18)

Des mesures sont prises pour garantir la réduction des impacts paysagers globaux du domaine de loisirs sur l'environnement. Les installations qui ne sont plus en service sont démontées, aucune installation de ce type n'est présente sur le domaine. Le recours à l'affichage publicitaire est règlementé

G5_PROMOTION - COMMUNICATION

Les messages promotionnels et d'information sur la station sont authentiques et détaillés sur les aspects durables, des enquêtes auprès des visiteurs sont réalisés et rendus publics

Indicateur : Enquêtes et rapports publics (GSTC-A10)

La destination a un système pour le suivi et l'établissement de rapports publics concernant la satisfaction des visiteurs et, si nécessaire, pour améliorer la satisfaction des visiteurs. Des questions sur le développement durable sont intégrées à l'enquête. La destination publie ses rapports annuellement.

Marge de progression de la notation importante si plus d'informations transmises

Pas de note de l'observatoire du tourisme publiée depuis 2014.

Préconisations :

*Intégrer des questions davantage lié au tourisme durable qu'au flocon vert: intégration paysagère des infrastructures, qualité de déplacements doux, faciliter à faire le tri, sensibilisation au respect de la montagne par les socioprofessionnels, etc.. A l'étude actuellement avec Mountain Riders via le partenariat Sogestar - MR

Indicateur : Promotion (GSTC-A14)

La promotion est juste en ce qui concerne la destination et ses produits, les services et les allégations de développement soutenable. Les messages promotionnels sont respectueux des communautés locales et des touristes et de leur authenticité.

Bien d'afficher dès le début du guide pratique les informations de label et de mobilité sur la station. Toutefois à la lecture de guide la pleine page Mc Donald crée une dissonance forte avec la volonté de promotion responsable.

Préconisations

*Développement d'une charte éthique des partenaires de la station, permettant notamment d'identifier, de structurer et de mettre en valeur les socioprofessionnels ayant un positionnement responsable (bio, clé verte, marque parc)

*Informations de sensibilisation pourraient être plus visuelles et distillées tout au long du guide, de façon humoristique.

*Les impacts positifs et enjeux de préservation liée aux activités touristiques pourraient être mentionnés pour mettre plus en avant encore le positionnement de la station.

ECONOMIE

E1_SUIVI ECONOMIQUE

La station publie ses indicateurs économiques annuellement

Indicateur : Rapport économique (GSTC- B1)

La contribution économique directe et indirecte du tourisme à l'économie de la destination fait l'objet d'un suivi et de rapports publics établis au moins annuellement. Autant que possible, il conviendrait d'y inclure les dépenses des visiteurs, le produit par chambre disponible, les données relatives à l'emploi et aux investissements.

Les notes annuelles sont une bonne initiative. A vérifier si les notes annuelles depuis 2014 ont bien été faites car non apparentes sur internet. En effet, il semble important de vulgariser ces informations pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.

E2_CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLES

La station propose des conditions de travail équitables et sécurisés, pour les employés locaux et les saisonniers

Synthèse avis Mountain Riders :

Le fort taux de reconduction des travailleurs saisonniers est un bon indicateur des conditions de travail sécurisées sur la Station des Rousses. De plus des avantages financiers et possibilités de formations sont fournis aux saisonniers. Nous ne pouvons toutefois émettre un avis sur l'efficacité du dispositif de formation. La Sogestar est soumis à une convention collective permettant la parité homme-femme. Quid de cette parité dans les services des collectivités locales? Un effort est fait pour adapter le poste de travail d'employé victimes d'accident.

Indicateur : Perspectives locales de carrière (GSTC- B2)

Les entreprises de la destination assurent à tous des conditions égales d'emploi, de possibilités de formation, de sécurité au travail et de rémunération équitable.

Voir si conditions égales de rémunération homme-femme sont effectives.

Indicateur : Accueil (FV-32)

Une entité, bureau ou association dispense des conseils et accueille les saisonniers pour les questions sociales, hygiène, santé, psychologie ou information

Bon niveau d'accueil et de prise en charge des saisonniers. Une question néanmoins sur le volet formation : A quelle condition les saisonniers ont-ils la possibilité de suivre un parcours de qualification? Quel pourcentage de saisonnier suit ces parcours ?

Indicateur : Logements saisonniers (FV-32)

La station communique le nombre de logements dédiés aux saisonniers. La destination a un système pour connaître les besoins en logement de ses travailleurs saisonniers et un plan d'action pour améliorer l'offre de logement saisonnier sur son territoire.

Enquête lors de l'embauche, pas de besoin spécifique du fait de la configuration de la station et des taux importants de reconduction.

Indicateur : Avantages saisonniers (FV-32)

Des avantages financiers sur les forfaits, les transports, les achats ou les divertissements sont attribués à l'ensemble des saisonniers

Forfait gratuit pour le personnel RM, Réductions sur les forfaits pour tous les saisonniers. Parcours de qualification et professionnalisation (Diplôme, CQP); possibilité de bénéficier du dispositif "Chéquier Rusé" pour 10€ et qui offre une large sélection de réductions et gratitudes sur la station comme les transports Skibus et Estibus.

Indicateur : Salon de l'emploi (FV-32)

Un salon de l'emploi et de la formation ou un événement équivalent est organisé annuellement pour permettre aux saisonniers de rencontrer les employeurs

Pas de besoin

Indicateur : Handicap

La station met en œuvre une politique d'accessibilité de l'emploi aux personnes en situation de handicap

E3_SOUTIEN AUX INITIATIVES DURABLES

La station soutien les actions durables locales d'associations, d'entreprises ou de vacanciers

Synthèse avis Mountain Riders :

La vie associative semble riche et variée et les gestionnaires de la destination peuvent s'y appuyer pour véhiculer un dynamisme culturel et patrimonial.

La Sogestar et le PNR animent en propre ou conventionnent avec des acteurs locaux, ce qui permet un niveau d'information et de sensibilisation des publics aux bons gestes vis-à-vis des déchets, de la faune et de la flore.

Préconisations :

*Nous pensons qu'une réelle prise de conscience est facilitée par des animations permettant une forme de passage à l'action. Ainsi nous préconiserions une approche plus active qu'informative dans la sensibilisation auprès des visiteurs mais aussi des habitants.

*L'enjeu majeur du climat et ses solutions concrètes locales (déplacements, chauffage et alimentation) n'apparaissent pas dans les actions de sensibilisation du grand public et des habitants. Il nous semble important de s'y atteler si le secteur associatif n'occupe pas ce rôle.

Indicateur : Association et population (GSTC- B8)

La destination a un système pour encourager les associations et la population à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement. Ce soutien peut être matériel, de communication ou financier.

Vie associative riche et variée au vu de l'agenda des événements et du nombre d'associations. Bonne couverture médiatique ; Annuaire des communes en ligne existant ; Forum des associations annuel ; Magazine municipale dédiée une page à la vie associative.

Concours du PNR pour conventionner des activités avec des associations locales et promouvoir la participation de la population.

Préconisations :

*Y-a-t-il assez d'actualité pour dédier une page de plus à la vie associative dans le magazine municipal et ainsi valoriser davantage les initiatives communautaires ?

*L'espace des mondes polaires est-il utilisé comme lieu de convergence des activités des associations culturelles ?

Indicateur : Entreprises locales (GSTC- B8-A11) (FV-41)

La destination a un système pour encourager les entreprises à contribuer aux initiatives communautaires, en faveur du tourisme social ou de l'environnement. Ce soutien peut être matériel, de communication ou financier. Une liste des entreprises engagées en matière de développement soutenable peut être publiée.

Le cahier des charges de cet indicateur semblent peu adapté. Nous ne souhaitons plus la publication d'une liste d'entreprise engagée mais plutôt la mise en place d'une valorisation d'entreprises engagées sur un ou plusieurs aspects du dev durable (approvisionnement local, transport à faible impact, réduction des consos d'énergies.)

Indicateur : Vacanciers (GSTC- B8)

La destination a un système pour encourager les vacanciers à contribuer aux initiatives communautaires et en faveur de la durabilité. Par exemple du bénévolat/découverte peut être proposé pour impliquer d'avantage les vacanciers

Beaucoup d'informations transmises sur déchets et respect faune flore qui font certainement une part du travail de sensibilisation. Bonne implication des vacanciers sur la thématique déchet.

Préconisations :

*Détails à donner sur contenu, fréquence des formations internes. Nécessaire chaque année, de manière participative et avec possibilité de se former de manière plus approfondie.

*Participation du public dans les animations du PNR à démontrer. Ex : proposer des sciences participatives aux vacanciers.

*Intégration de la problématique climat dans les messages de sensibilisation avec un lien vers les offres de mobilité douce sur le territoire.

E4 ECONOMIE LOCALE

La destination soutien, développe et valorise les productions locales (agriculture, sylviculture et artisanat) et l'économie sociale et solidaire

Synthèse avis MR :

Bonne prise en charge pour le maintien de l'activité agricole et sa valorisation par le biais du tourisme local. Un contenu de sensibilisation sur la consommation responsable et locale trouverait sa place. Action visiblement forte du PNR pour coordonner les démarches qualitatives pour un équilibre et un respect de tous les services écosystémiques rendus par la forêt. La commune des Rousses commence à utiliser son levier de commande publique pour entrainer une économie locale responsable. Quid des autres collectivités locales ?

Indicateur : Agriculture (FV-39)

La commune a engagé des actions en faveur du soutien des activités agricoles et de pastoralisme sur son territoire si ces activités sont présentes.

[Documents cadres d'urbanisme favorisant le maintien et l'interdépendance de l'activité agricole et touristique locales + autres actions proactives pour structurer et valoriser filière de proximité.](#)

[Serait intéressant de profiter de cette dynamique pour créer du contenu de sensibilisation des vacanciers à l'agriculture et l'alimentation locale respectueuses de l'environnement.](#)

Indicateur : Sylviculture (FV-39)

La commune est engagée dans un programme d'action de type Charte Forestière de Territoire, elle encourage le développement d'une filière bois locale

[Très bien, le cahier des charges est respecté. Vous semblez même aller plus loin en intégrant un volet de valorisation des pratiques durables.](#)

Indicateur : Artisanat local (GSTC-B9)

La destination a un système permettant de soutenir les entreprises locales et les petites et moyennes entreprises, ainsi que de promouvoir et de développer des produits durables d'origine locale et des principes de commerce équitable s'appuyant sur la nature et la culture de la zone. Ceux-ci peuvent inclure la restauration et la consommation de boissons, l'artisanat, les arts du spectacle, les produits agricoles, etc.

[A confirmer avec le développement de la marque Parc et l'AMI alimentation de proximité.](#)

Indicateur : Commande publique responsable (FV-37)

La commune met en place des clauses d'insertion et d'économie sociale dans ses documents d'attribution des marchés publics ou appels d'offre

[Nous éprouvons une difficulté à qualifier votre niveau d'engagement avec les informations apportées.](#)

[Préconisations :](#)

[*Préciser les achats de la Sogestar faisant l'objet d'un cahier des charges responsable et la méthode de vérification](#)

[*Les élus ont-ils acté l'objectif de substituer ce qui peut l'être par de l'achat responsable?](#)

[*les produits facilement substituables ont-ils été identifiés?](#)

SOCIAL et CULTUREL

S1_PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

La destination porte attention à la conservation et la mise en valeur de son patrimoine culturel et naturel

Indicateur : Protection des lieux d'intérêts (GSTC-C1)

La destination a une politique et un système en place pour évaluer, garantir l'état et la conservation des sites culturels, y compris le patrimoine bâti (historique et archéologique) et les paysages ruraux et urbains pittoresques.

Très bien pour le patrimoine naturel. Qu'en est-il du patrimoine bâti?

Indicateur : Valorisation des espaces protégés (GSTC-C3 ; FV-19)

La destination connaît, protège, gère et met en valeur l'ensemble des espaces naturels et protégés de son territoire. La destination a publié et fourni des directives pour un comportement approprié des visiteurs sur les sites sensibles. Ces directives sont destinées à limiter à un minimum les impacts négatifs sur les sites sensibles et à renforcer les comportements positifs des visiteurs.

Des actions sont en place pour respecter les arrêter de protection des zones sensibles. Y a-t-il au PNR, un chargé de mission Natura 2000 et autres espaces protégés en charge de la coordination des plans de gestion/action des communes ?

S2_EDUCATION INTERNE

La destination porte attention à l'éducation de ses habitants et acteurs locaux. Elle développe l'exemplarité de ses actions vis à vis de la durabilité.

Synthèse : L'éducation au développement durable en milieu scolaire semble être prise en compte avec sérieux et au moins un établissement s'est engagé dans une démarche de labellisation. La restauration collective intègre des produits bios et locaux dans ses menus.

La formation du personnel du tryptique OT, Collectivités, RM au développement durable semblent insuffisante au regard des enjeux de partage de valeurs et de répétition des éco-gestes. Nous préconisons une formation d'une journée minimum de tous les chefs de service, reconduite et évolutive tous les deux ans pour partager les valeurs du développement durable et les possibilités d'action par service.

Indicateur : Education au Développement Durable dans les Ecoles (FV-36)

Les programmes des écoles locales proposent l'éducation à des thématiques du développement durable. Au moins une école est labélisée Eco Ecole ou peut justifier d'un engagement comparable.

Bien pour le collège, à poursuivre. Le cahier des charges du FV veut qu'au moins un établissement soit dans une démarche de labellisation.

Indicateur : Restauration collective (FV-36)

La ou les cantines de la commune proposent des produits locaux et/ou bios

Parfait, bravo. Avez-vous pensé à valoriser votre démarche par l'engagement dans la démarche participative de garantie 'Mon Restau Responsable' ?

Indicateur : Formations du personnel (FV-11)

Des actions de formations et de sensibilisation du personnel au développement soutenable sont réalisées.

Sensibilisation début de saison nécessaire mais non suffisante pour une appropriation progressive des bons gestes par les agents. Par ailleurs, nous n'obtenons pas assez d'informations sur la démarche d'éco-responsabilité des événements organisés pour nous prononcer sur son efficacité.

Préconisations :

*Former au minimum tous les responsables de services sur des thématiques spécifiques du développement durable

*Sur le même principe que la journée de ramassage de déchet, envisager une autre demi-journée sur une autre thématiques DD, fédératives pour les acteurs de la station (test de mobilité alternative, vie ma vie, etc.)

Indicateur : Ramassage (FV-29)

La station organise une journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable avec plusieurs acteurs de la station chaque année

Fait, en collaboration avec RM, ESF et communes

S3_SENSIBILISATION VISITEURS

La destination sensibilise ses visiteurs via l'indication des comportements appropriés, l'organisation d'événements éco-responsables et des actions de sensibilisation

Indicateur : Sensibilisation des visiteurs (FV-40)

Des actions d'animation et de sensibilisation aux éco-gestes et au milieu montagnard sont proposées aux visiteurs. Par exemple via des supports locaux (cendriers de poche, affichage pylônes ou plan des pistes, vidéos) ou par l'organisation d'événements en lien avec des pratiques sportives douces (randonnée, partenariat avec les parcs, découverte faune flore, zéro déchets, mobilité douce, jeu concours culture et environnement local...)

Actions 1, 2, 3, 5 en lien avec les déchets.

Actions 4 et 8 en lien avec le patrimoine naturel.

Actions 4 et 7 en doublons

Préconisations :

*accompagner les sociopros à intégrer un volet sensibilisation dans les activités touristiques de pleine nature pour multiplier les entrées de sensibilisation

*monter des actions de sensibilisation des visiteurs sur les enjeux mobilité et énergie en lien avec PNR et CPIE

Indicateur : Evènements Eco Responsables (FV-40)

Les évènements se déroulant sur le territoire de la station intègrent une réflexion d'amélioration de leur impact en matière de développement durable (transport, énergie, déchets, alimentation)

Formation initial en 2011. 6 ans après, besoin d'un rappel même si fiche environnement métier 'animation'. Pouvons-nous avoir les grilles d'évaluation des 2 événements concernés? Au moins 2 événements éco-conçus de taille moyenne à grande, un en février, un pendant l'été, avec communication associée sont à prévoir

S4_FAMILLE

Des services et tarifs adaptés aux familles sont développés par la destination

Indicateur : Services familles (FV-32)

La station possède le label « Famille Plus Montagne », le label « Station Kid » ou peut faire état d'un engagement équivalent

Pas de label famille plus mais nombreuses activités permettant de couvrir, à priori, les 6 axes stratégiques du label. Stations réputées familiales + bassin de vie aident à assier la politique famille et jeunesse.

Indicateur : Offres tarifaires

La station propose des réductions tarifaires pour les familles pour les offres de loisirs

Offres tarifaires existantes pour les résidents comme pour les visiteurs, en fonction du nombre et de l'âge.

S5_ACCESSIBILITE - HANDICAP

La destination et ses atouts touristiques sont accessibles à tous

Synthèse : Proactif sur la mise en accessibilité du territoire.

Indicateur : Accès universel (GSTC-A8)

Là où cela se justifie, les sites et les installations, dont ceux qui sont importants du point de vue naturel et culturel, sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques en matière d'accès. Lorsque ces sites et ces installations ne sont pas immédiatement accessibles, l'accès est rendu possible grâce à la conception et à la mise en œuvre de solutions tenant compte à la fois de l'intégrité du site et des aménagements raisonnables que l'on peut envisager pour les personnes ayant des besoins en termes d'accès.

Label Handicap en cours sur OT et lieux d'accueil. Fait pour lieux publics. Projet de labellisation de l'espace des mondes polaire en 2018/2019. Valide le cahier des charge mais à confirmer à l'audit intermédiaire.

Indicateur : Tourisme et handicap (FV-31)

La station dispose au moins d'un établissement labélisé « Tourisme & handicap » ou peut faire état d'un niveau d'engagement équivalent.

Très bien au vu des différentes structures et activités prises en compte.

Les 4 niveaux d'engagement sont validés pour l'ensemble du critère S5:

- Diagnostic et élaboration d'un schéma d'accessibilité (obligatoire depuis 2015)
- Plan d'action de mise en accessibilité des infrastructures recevant du public
- Au moins deux handicaps sont pris en charge de manière transversale sur la destination
- Tous les handicaps sont pris en charge de manière transversale sur la destination

Indicateur : Loisirs adaptés (FV-31)

La station est labélisée « Espace loisir handisport » ou elle peut faire état d'un niveau d'engagement équivalent, un référent pour les loisirs adaptés est identifié sur la station, des outils adaptés lui sont mis à disposition.

Forte démarche d'accessibilité des activités hivernaux aux handicaps moteurs

RESSOURCES NATURELLES et ECOLOGIE

R1_RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

La destination a identifié les risques de son activité sur les ressources naturelles, elle organise la réduction de ces risques

Indicateur : Suivi et réduction des risques (GSTC-D1)

La destination a identifié quels étaient les risques pour l'environnement et a mis en place un processus pour y faire face. Ce processus est suivi annuellement, des actions concrètes peuvent être présentées.

Identification et prise en compte des risques satisfaisante. Y a-t-il des risques du réchauffement climatique sur la pratique d'activité de pleine nature type randonnée?

Indicateur : Biodiversité

La station a une connaissance fine de l'état de la faune et de la flore sur son territoire et est impliquée dans le réseau des observatoires locaux de la biodiversité. Elle valorise sa biodiversité locale par l'intermédiaire d'actions de communication, d'information, de restriction d'accès et/ou d'offre touristique.

Connaissance, remontée de données et valorisation locale de la richesse naturelle par divers canaux. La valorisation de la biodiversité trouve-t-elle un écho sur le domaine skiable l'hiver?

R2_ENERGIE

La destination travaille à mesurer, optimiser et réduire sa consommation d'énergie. Une attention est portée au développement des énergies renouvelables et à la limitation de la pollution lumineuse.

Synthèse : La partie développement du potentiel de production locale d'énergie renouvelable ainsi que la maîtrise des consommations de l'éclairage public sont bien traitées dans ce document. Des actions semblent en cours sur l'incitation et l'accompagnement des acteurs privés à la maîtrise de l'énergie (hors Sogestar) mais nous avons trop peu d'information pour juger de l'efficacité des outils (hors Sogestar). Le diagnostic et suivi des consommations des bâtiments publics semblent être bien en place sur la commune des Rousses mais quid des autres communes.

Indicateur : Stratégie énergie – acteurs publics (FV)

La destination a un système de suivi, et de réduction de ses consommations énergétiques. La destination peut par exemple être engagée dans un PCET, TEPOS, Citergie ou équivalent.

Potentiel d'amélioration de la note si plus d'informations transmises. Bien pour les Rousses mais besoin de retours sur les pratiques des 3 autres communes et de la CC pour le fort des Rousses

Indicateur : Stratégie énergie – acteurs privés (GSTC-D5)

La destination a un système pour encourager les entreprises à mesurer leur consommation énergétique, en assurer le suivi, la réduire et en rendre compte publiquement ainsi qu'à réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Cette démarche est obligatoire pour l'opérateur des remontées mécaniques, en particulier concernant le damage, les remontées mécaniques, la production de neige de culture et le chauffage.

Sogestar : Iso 14001 en place depuis plusieurs années pour Sogestar : Axe d'amélioration sur l'accompagnement des privés par la centrale de réservation (en utilisant le levier économique et classification pour valoriser davantage les rénovations énergétiques) et sur la formation des chefs de service pour faire respecter à l'année les points environnement de la formation au poste faite par le resp QSE

CC : Actions inscrites aux contrats stations en liens avec hébergeurs et implication des socioprofessionnels en général à rendre prioritaire. Bien sûr conseil en énergie partagée. Besoin de plus d'information sur la mise en place de la charte enviro de l'OT et sur l'intégration des EnR et maîtrise de l'énergie dans le PLU.

Indicateur : Production d'énergies locales (FV-12)

La destination a réalisé des diagnostics sur les potentiels de production d'ENR sur son territoire. Des énergies renouvelables, selon les possibilités sont développées localement.

Opportunités sources et modèles de développement des EnR sont diversifiées, intégrant aussi les habitants et le financement citoyen (si se confirme)

Indicateur : Eclairage public - Ciel étoilé (FV-10)

Un programme de limitation de la consommation relative à l'éclairage public est engagé
Des actions de réduction de la pollution lumineuse sont engagées

Diagnostic, suivi et nombreuses actions pour limiter la consommation de l'éclairage publique y compris le recours à l'extinction sur Prémanon et sur les Rousses.
Préconisation : extension des mesures vers Lamoura et Bois d'Amont ?

R3_GESTION DE L'EAU POTABLE ET NEIGE DE CULTURE

La destination a engagé un travail d'optimisation de la qualité et des consommations d'eau.

Indicateur : Sécurité de l'approvisionnement en eau (FV-22 ; GSTC-D7)

La destination a un système pour assurer le suivi de ses ressources hydriques afin de veiller à ce que l'utilisation faite par les entreprises soit compatible avec les besoins en eau de la population de la destination. Elle est impliquée dans des outils de type SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux) ou contrat de rivière, elle travaille en concertation avec ses acteurs de bassin versant pour la gestion de la quantité et de la qualité des eaux

SAGE + Contrat Rivière + arrêté préfectoral + colloque de concertation par PNR.
Attention centre balnéo ludique en projet, voir PLU. Vérifier qualité de la prévention à la pollution de l'eau par l'activité de damage (kit d'urgence + formation à la procédure + mapping des sites pollués)

Indicateur : Réseau et éco-consommation (FV-23)

La destination met en œuvre des actions d'optimisation du rendement de son réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP), ce rendement est supérieur à 65 %. Elle est engagée également à la réduction de sa consommation via l'installation progressive d'appareils économes en eau.

AEP = 75%, Objectif 2023 = 83% ;

Indicateur : Neige de culture (FV-22)

La destination connaît ses prélèvements en eau, elle connaît les débits réservés de ses rivières et les respecte, elle travaille à l'optimisation des prélèvements

Services damage et neige semblent en contact permanent pour optimiser énergie et prélèvement d'après les commentaires. Toutefois nous manquons d'infos sur actions précises d'éco-conso d'eau et d'énergie. Serait à vérifier à l'audit.

R4_GESTIONS DES EAUX USEES

La destination traite efficacement ses eaux usées

Synthèse : Pour ce critère il s'agit avant tout d'être conforme à la législation et de mettre en place des mesures supplémentaires telles qu'un système de gestion en cas de fortes précipitations pour éviter les pollutions des milieux sensibles et des eaux de baignades.

Les informations données semblent a priori conforme aux cahiers des charges sur la partie assainissement collectif mais nous manquons d'information de la part des 4 communes. Nous manquons d'informations sur la partie assainissement individuel. Sur les eaux pluviales et la valorisation des boues d'épuration, nous avons du mal à comprendre ce qui est commun aux 4 communes, ou unique à la commune des Rousses.

Indicateur : Assainissement Collectif (FV-20) (GSTC-D9)

La destination dispose de directives claires et mises en application en ce qui concerne le choix des sites, l'entretien et les contrôles des rejets des fosses septiques et des systèmes de traitement des eaux usées. Elle assure un traitement efficace des eaux usées et leur réutilisation ou leur évacuation en toute sécurité en limitant à un minimum les effets néfastes pour la population locale et pour l'environnement.

Schéma directeur d'assainissement collectif : Ok pour les Rousses mais quid des autres communes?

Qualité physico-chimique jugée bonne (et non très bonne) sur les différents points de contrôle en 2015. CF avis PLU Préfecture

24 000 lits touristiques + 6000 habitants. En pic de fréquentation, cela excède la capacité totale de la station d'épuration (21 700 EqH). Comment gérez-vous pour ne pas avoir de débordements ?

Indicateur : Assainissement Individuel (FV-20) (GSTC-D9)

La destination dispose de directives claires et mises en application en ce qui concerne le recensement, l'information et le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel pour limiter à un minimum les effets néfastes pour la population locale et pour l'environnement.

Manque d'information sur l'information et le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel pour limiter à un minimum les effets néfastes pour la population locale et pour l'environnement.

Indicateur : Caractéristiques et conformité de la station d'épuration principale (CE)

La destination dispose de directives claires et mises en application en ce qui concerne le choix des sites, l'entretien et les contrôles des rejets des fosses septiques et des systèmes de traitement des eaux usées. Elle assure un traitement efficace des eaux usées et leur réutilisation ou leur évacuation en toute sécurité en limitant à un minimum les effets néfastes pour la population locale et pour l'environnement.

Joindre la déclaration de conformité à la directive ERU par les services chargés de la police de l'eau.

Indication de la mise en place d'une auto surveillance mais pas de résultats récents communiqués

Toutefois qualité physico-chimique jugée bonne (et non très bonne) en 2015. CF avis PLU Préfecture

Indicateur : Eaux pluviales

Un zonage des eaux pluviales est réalisé sur la commune et le type de réseau est adapté pour éviter une pollution de l'environnement en cas de forte pluie.

Sur les Rousses réseau séparatif eaux usées eaux pluviales.

Et sur les autres communes?

Indicateur : Valorisation locale des boues d'assainissement (FV-21)

Un système de valorisation des boues d'épuration est développé par la collectivité

Les boues sont compostées après traitement.

R5_MOBILITES DOUCES

La destination a un système pour accroître l'utilisation de moyens de transport à faible impact, notamment les transports publics et le transport actif (par exemple, la marche ou le vélo). (GSTC-D12)

Synthèse : Engagement remarqué sur la promotion de la mobilité douce interne à la destination avec nombreuses offres disponibles destinées aux visiteurs.

Pour l'accès séjour, nous aimerions que l'incitation des visiteurs à l'utilisation du covoiturage ou train+bus soit plus incitative (communication engageante, home page, jeux concours)

Niveau déplacement des habitants et travailleurs de la destination, volonté d'amélioration contractualisée dans le PLU de la commune des Rousses. Nous notons un besoin d'évaluation de la pratique de covoiturage interne des employés SOGESTAR et Collectivités locales.

Indicateur : Transport en commun – promotion grand public

Des offres incitant à l'utilisation de transport en commun pour l'accès à la destination sont disponibles, ces offres sont visibles et font l'objet d'une promotion particulière dans les communications de la destination

Préconisations :

Travailler avec hébergeur pour relai local offre TC

Questionner les vacanciers sur leur expérience d'usage des TC

Mettre en place de l'auto-partage

Améliorer l'expérience cycliste et piétonne le long de la RN5

Indicateur : Covoiturage et autopartage (FV-2)

La station incite ses clients « à la journée » à se regrouper pour monter en station, par des moyens financiers ou matériels

Très bien mais nous ne voyons pas la promotion dans la grille tarifaire en ligne.

Préconisations :

Faire un retour sur les avancées du programme interreg covoiturage à l'audit intermédiaire

Avoir une solution d'autopartage pour les ménages arrivant sans voiture et souhaitant se déplacer à la journée à moindre frais

Indicateur : déplacements actifs (cyclistes, piétons)

La destination a pris les mesures nécessaires pour permettre un déplacement à pied sécurisé dans la majeure partie des pôles de vies et d'activités.

Engagements importants dans le PLU pour repenser les flux et favoriser les cheminements piétons, notamment le long de la RN5. Epine dans le pied de l'expérience d'usage d'un vacancier aux Rousses.

Préconisation : Engagement à la mise en place sur la période de labellisation.

Indicateur : Animations (FV-3)

La commune propose des animations pour la promotion des modes de déplacement doux. Les événements centrés sur l'utilisation d'engins motorisés de loisirs utilisant des énergies fossiles (4x4, motoneiges, héliski) font l'objet d'une politique volontariste de réduction et de compensation de l'empreinte environnemental.

Besoin d'un complément d'informations : type d'événement, fréquence

Indicateur : Déplacements professionnels – domicile travail (FV-3)

Les acteurs de la station sont engagés dans un plan d'actions visant à optimiser les déplacements professionnels des agents et les transports domicile travail

Plusieurs actions en place mais sans formalisation d'un PDA ==> Avez-vous les moyens d'évaluer l'effort de covoiturage entre la CC et la Sogestar? Ainsi que l'effort d'utilisation des transports en commun des employés des CT et de la SOGESTAR?

R6_DECHETS

La destination dispose d'un système pour encourager les entreprises et les particuliers à réduire, à réutiliser et à recycler les déchets solides. Tout déchet solide résiduel n'étant ni réutilisé ni recyclé est éliminé selon des modalités propres à garantir la sécurité et la durabilité.

Synthèse : Système de gestion et de collecte des déchets efficace, en apport volontaire et avec de l'affichage clair. Indicateurs de valorisation énergétique des OM et de tri sélectif sont au-dessus de la moyenne française (2013).

D'un point de vue touristique, il semble que le taux de recyclage en saison touristique soit optimisable. Nous conseillons de travailler sur ce point via du partenariat avec les restaurateurs et les hébergeurs pour faciliter l'acte de recyclage.

La politique d'exemplarité sur la question du tri et de la réduction des déchets semblent en place à la Sogestar. Au vu des informations fournis, elle semble à améliorer dans les locaux des collectivités locales.

La prise en main de l'enjeu de compostage des déchets (environ 30% de nos déchets) semblent en revanche très positive au vu de la reconduction annuelle du partenariat avec le PNR sur le dispositif « village 100% compost ».

Indicateur : Gestion des ordures ménagères

La destination dispose d'un système de gestion des ordures ménagères assurant la collecte et le traitement des ordures ménagères. Elle suit les tonnages produits par la population sédentaire et touristiques et travaille à son optimisation. Il n'y a plus de décharges brutes sur la commune.

Bon système de collecte, les indicateurs sont renseignés et au-dessus de la moyenne française (juste besoin de préciser l'indicateur question 111). L'affichage est fait.

Sur la question de la politique de résorption, nous notons le travail sur les déchets organiques mais manquons d'informations sur le reste des déchets.

Préconisations : La loi anti-gaspillage a été votée en février 2016 et permet d'envisager un travail avec les supermarchés locaux pour éliminer le gaspillage alimentaire et limiter les emballages.

Indicateur : Points de collecte (FV-25)

La commune propose un système de collecte permettant le tri de l'ensemble des déchets classiques : Verre, Papier Carton, Métaux et Plastiques. Le nombre et la répartition des points de collecte sélective sont adaptés à l'implication de tous

Points de collectes disponibles en nombre et consignes clairement affichés. Malgré ça écart important entre tonnage collecte sélective et tonnage supplémentaire en saison (question 115), le tonnage supplémentaire devrait être plus important. Semble signifier un faible taux de recyclage des visiteurs.

Préconisation : améliorer l'engagement des vacanciers à trier leurs déchets.

Indicateur : Sensibilisation auprès des habitants, des professionnels et des estivants (FV-26)

La destination propose des informations adaptées aux différents publics permettant de comprendre et de trier ses déchets. Des actions d'éducation sont réalisées au sein de la destination, via des formations auprès de professionnels ou via des événements

Bon niveau de sensibilisation transversale

Préconisation pour une approche complète: mener une politique forte de réduction des déchets sur les événements qui jalonnent la saison touristique et auprès des sociopros sur les fronts de neige.

Indicateur : Tri interne et réduction à la source (FV-27)

L'office de tourisme, la mairie et la société de remontée mécanique organisent le tri de leurs déchets en interne. Les déchets collectés sont valorisés et recyclés. Une réflexion de réduction à la source est engagée

Sogestar : semble bien encadrée par le cadre de l'iso 14 001 pour la partie 'remontées mécaniques'. Pour le service office de tourisme et promotion. Les efforts sont-ils évaluables d'une année à l'autre ?
Préconisation : travailler à la réduction de la communication papier aux bornes d'accueil de l'office de tourisme

Mairies et CC : Quelques informations sur les services techniques mais peu d'informations sur ce qui se fait au sein des services administratifs. Préconisations:

- *Tri sélectif dans les locaux des communes, paramétrage recto-verso des imprimantes, papier brouillon au verso des impressions seulement recto, et moyen d'évaluer l'efficacité d'une année sur l'autre,
- *extension à Lamoura et Prémanson des consignes de tri dans les locaux techniques s'il y en a
- * fonctionnement interne avec des éco-cups réutilisables uniquement (ex salle de réunion CC)

Indicateur : Déchetterie (FV-28)

Une déchetterie est active sur le territoire de la station, ses horaires d'ouverture et son fonctionnement sont adaptés.

Conforme au cahier des charges

Indicateur : Compostage (FV-28)

Des actions d'incitation au compostage des déchets verts et organiques sont organisées.

Très bien d'avoir un partenaire annuel tel que le PNR sur cet enjeu. Quelles sont les actions préconisées et mises en place via le programme 100% compostage au fil des années.



Contacts Mountain Riders

Yohan SALMON
yohan@mountain-riders.org
04 20 30 28 98

Camille Rey-Gorrez, communication - presse
camille@mountain-riders.org
04 20 30 28 98